

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 8 février 2018

LEVÉE DES RESTRICTIONS DE CIRCULATION DANS LE DÉPARTEMENT DU CHER

En raison des conditions météorologiques, Catherine FERRIER, Préfète du Cher, a décidé de lever l'interdiction de circulation des poids-lourds sur l'ensemble du réseau routier du département du Cher.

Toutefois, la préfète du Cher appelle les chauffeurs de poids-lourds et les automobilistes à la plus grande prudence.

Les services de l'État restent attentifs à l'évolution des conditions météorologiques dans les heures à venir.

Pour toutes les informations sur les conditions climatiques : www.meteo.fr

Pour toutes les informations sur le réseau routier départemental : www.inforoute18.fr – www.cofiroute.fr – www.bison-fute.gouv.fr

La Préfète du Cher

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher